

## Bulletin Municipal



**Votre commune**  
Page 3 à 14

**Vie locale**  
Page 14 à 23

**Infos**  
Page 23 à 24



Site : [montpon-menesterol.fr](http://montpon-menesterol.fr)

Montpon, ville associative  
Culture montpon-menesterol  
Médiathèque Antoine de Saint Exupéry Montpon-ménestérol  
Chandos, Base de loisirs à Montpon-Ménestérol  
Cinema Le Lascaux Montpon  
Ville de Montpon-Ménestérol



Appli : Montpon-Ménestérol

## BONNE RENTRÉE DES CLASSES

Septembre, c'est la rentrée des classes et un temps fort en émotion pour nos têtes blondes. Une nouvelle année scolaire s'annonce, pleine de bonnes résolutions, de promesses, avec pour les plus jeunes, des sentiments mêlés positifs et négatifs, la joie ou la crainte d'avoir certains professeurs, d'être séparés des amis de classe, de devoir découvrir de nouveaux camarades... C'est l'apprentissage de la vie en société, étape précurseur de la future vie d'adulte. Si le temps de la rentrée scolaire est incontestablement un temps fort pour les plus jeunes, il l'est tout autant pour leurs parents dans un registre bien différent. Pour eux, rentrée des classes signifie achats de matériels scolaires, de livres, nouveaux vêtements chez des enfants en pleine croissance, nouvelles tenues sportives... inscription des enfants dans des clubs sportifs, dans des associations culturelles... Après les vacances, la rentrée scolaire représente un charge financière considérable pour les familles déjà confrontées à une perte de pouvoir d'achat liée à la hausse des prix qui augmentent plus vite que les revenus.

L'inflation persistante nous entraîne vers une dure réalité. Avec un budget équivalent, on achète moins de biens et de services qu'auparavant. Il est difficile de se projeter dans le futur, d'avoir des projets, la vie se déroule au jour le jour dans un contexte de pouvoir d'achat en baisse...

La maîtrise monétaire et budgétaire du pays n'incombe pas à la commune, bien entendu. Sa capacité d'actions est très limitée. Néanmoins, cette problématique du pouvoir d'achat des administrés est au cœur de mes préoccupations de maire. C'est pourquoi, dans ses domaines de compétence et dans la mesure de ses moyens, la commune possède une forte volonté d'accompagner les montponnaises et les montponnais au quotidien, dès que possible. La communauté de communes Isle Double Landais adhère également totalement à cette dynamique. Cela se manifeste dans des domaines très variés et pour tous. Avant tout, rappelons un élément fondamental : depuis plus de 12 ans maintenant, les impôts fixés par la commune, soit les taux du foncier, sont parfaitement stables.

Chez les plus jeunes, les tarifs de la crèche, du centre de loisirs, de la garderie sont très modérés. Pour les repas scolaires, suivant la modulation du quotient familial, 2/3 des enfants payent le repas de la cantine 1 euro ou moins. Le remboursement du transport scolaire est aussi de mise suivant le quotient familial. Bébés lecteurs et livres à la médiathèque sont gratuits pour tous.

Au plan culturel et d'animation, la volonté est de proposer une offre forte avec des tarifs de cinéma à 6 euros pour le plein tarif, 4 euros pour le tarif réduit. Tous les concerts de l'été à Chandos ainsi que le festival point d'orgues sont totalement gratuits. La programmation culturelle affiche des tarifs très attractifs et des places à un euro pour les minimas sociaux. Les associations montponnaises sont aidées avec mise à disposition de locaux, matériels et

aides logistiques sur les manifestations et subventions. Baignade de Chandos, bibliothèque-médiathèque, salons des seniors, des associations sportives et non sportives, sont gratuits.

Concernant les seniors, la politique municipale est aussi proactive. Des cours d'informatique totalement gratuits de différents niveaux sont proposés. Le bus à la demande pour 1 euro est proposé plusieurs fois par semaine par le CCAS. Ce dernier offre également sous certaines conditions l'aide au permis et la remise à niveau du permis. La médiathèque offre le portage de livres à domicile. Le portage de repas est quant à lui assuré par le CIAS. La volonté de cette politique est de permettre l'accès au maximum de services pour tous. Elle est toute l'ambition d'une municipalité progressiste engagée au service des administrés pour le mieux vivre de chacun. Ceci est modeste, certes, mais avec la volonté de pouvoir apporter en fonction du budget de la commune, le maximum de services à la population sans préjudice pour la réalisation des travaux d'entretien courant ainsi que des travaux structurants.

Les résultats budgétaires de l'année 2023 se sont révélés très positifs, avec des ratios (c'est-à-dire des informations d'analyse financière) les meilleurs depuis les 10 dernières années. Mais toute politique n'a de sens que si elle est accompagnée de changements des comportements individuels qui doivent être encouragés pour l'avenir de notre société.

Des initiatives individuelles ou communautaires émergent. Nous sommes de plus en plus sensibilisés à la consommation responsable, aux impacts de la surconsommation, de la mal nutrition (qui le plus souvent n'est pas corrélée à la dénutrition). Beaucoup d'entre nous adoptent des habitudes de consommation plus réfléchies. La seconde main se développe par nécessité et/ou par conviction, diminuant la consommation. Des mouvements naissent privilégiant la consommation essentielle. La période covid a permis une prise de conscience avec la volonté de prioriser les circuits courts, d'acheter local et de recycler... Nous nous orientons vers des énergies renouvelables, nous réduisons nos déchets. Nous diminuons la pollution, la production d'énergie fossile. Tout cela va vers moins de pression, moins de stress. Les grands changements ne peuvent se faire dans la brutalité pour obtenir l'adhésion. Ils ne sont pas des comportements encore généralisés. Ce serait naïf de le penser. Mais des signes ténus s'amorcent. Gageons que peu à peu, ils nous entraîneront dans un avenir plus durable et plus juste pour notre bien vivre ensemble à tous à Montpon-Ménéstérol.

Belle rentrée scolaire à tous.

**Rozenn ROULLER,**

Votre maire et Conseillère Départementale



# Votre commune

## PANNEAUX D'AFFICHAGE PUBLIC : ATTENTION À RESPECTER LES RÈGLES

Les panneaux d'affichage public étaient vieillissants ou même cassés et la commune a fait un travail important de recensement afin de réparer, remplacer et même renforcer l'offre en matière d'affichage public.

Il y a donc désormais sur l'ensemble de la commune 2 catégories de panneaux d'affichage public :

- des panneaux d'expression libre (6 panneaux)
- des panneaux strictement réservés aux associations montponnaises à but non lucratif (14 panneaux)

Les affiches collées (de préférence avec une colle à papier) doivent respecter la réglementation en terme de taille, couleurs, illustrations ...

Les affiches d'expression libre (affiche de campagne politique et autres) **ne doivent pas** être apposées sur les panneaux réservés aux associations sous peine de sanctions.

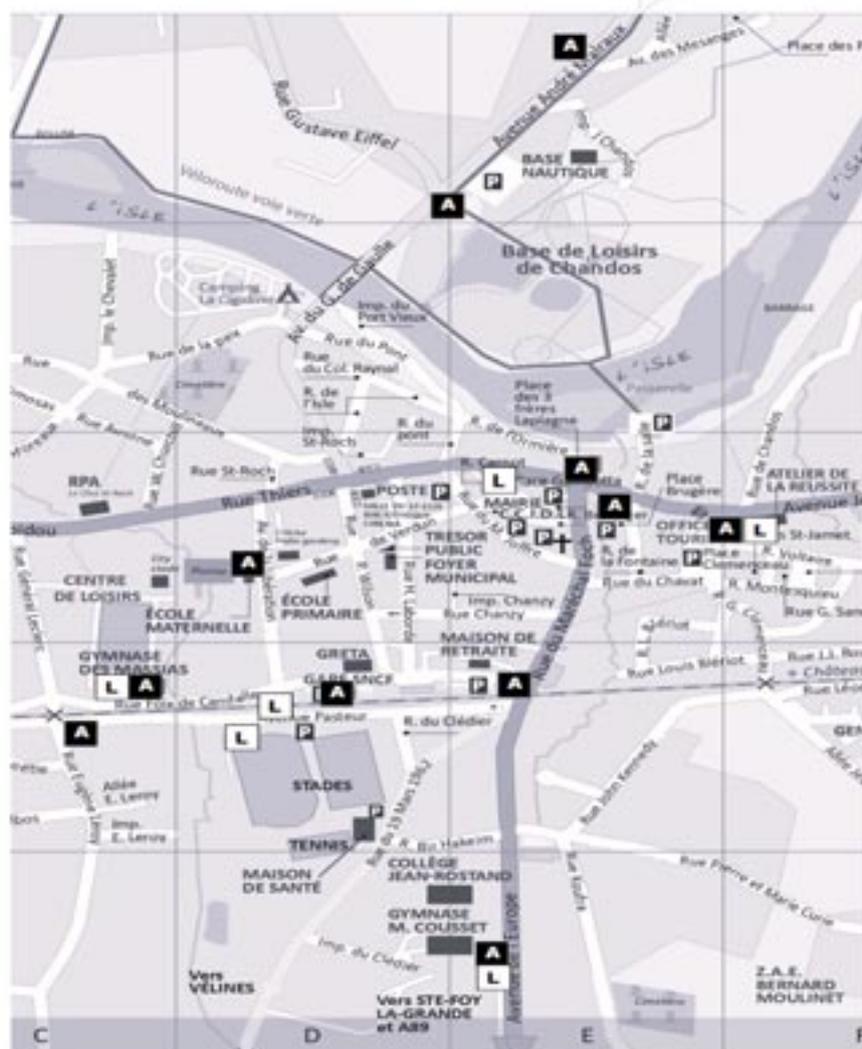
Les associations montponnaises devront faire attention à n'apposer qu'une affiche par panneau et à ne pas recouvrir l'affiche d'un événement qui n'a pas encore eu lieu, par respect pour le travail admirable des bénévoles.



### Emplacements des panneaux d'affichage (libre et réservé)

Légende :

- A** Panneaux d'affichage réservés aux associations montponnaises (x14)
- L** Panneaux d'expression libre (x6)



Nous vous rappelons également que tout affichage en dehors de ces panneaux officiels est considéré comme de l'affichage sauvage et donc illégal.

Les emplacements de l'ensemble des panneaux publics (libres et associatifs) sont représentés sur une carte que vous pouvez retrouver sur le site de la mairie de Montpon-Ménestérol.



## SABOTAGE DU FLEURISSEMENT À MONTPON MÉNESTÉROL

Tous les ans, le pont reliant Montpon à Méneférol est remarquablement fleuri. La décoration est attendue par la population et les compliments sont nombreux.

Cette année, les jardinières ont bénéficié des mêmes soins que les années précédentes par le service fleurissement rodé à l'opération. Il est apparu toutefois rapidement après l'installation des balconnières sur le pont, une absence de développement et un aspect chétif et malingre des plantes. Une maladie a tout d'abord été avancée liée à la terre. Les jardinières ont été enlevées.

La réalité, totalement improbable, incroyable de bêtise humaine et de méchanceté, est par la suite apparue. Les plantes ont été empoisonnées, arrosées probablement à deux reprises par substance toxique. Une forte concentration de gros sel a été trouvée sous les pots. Les serres municipales sont un endroit isolé de la commune et les personnes en charge de l'arrosage sont au nombre de trois. L'équipe se relaie pour un arrosage continu, y compris le week-end bien entendu. Or il se trouve que les week-ends des 25/26 mai et 15/16 juin, les plants dans les serres étaient déjà arrosés quand l'agent en charge de la tâche est arrivé sur les lieux pour faire son travail dominical. Il a constaté des traces de pneus de gros diamètre tels ceux d'un camion ou d'un véhicule utilitaire, d'un 4x4 ... les 3 agents perplexes se sont concertés : seul celui qui devait arroser était venu le faire. Ces fleurs en culture dans la serre municipale ont été ensuite installées sur le pont et au stade. Courant juillet, une forte concentration de gros sel cristallisé a été retrouvée au niveau des bacs... et la démarche crapuleuse a ainsi été démasquée. Le ou les individus à l'origine de l'opération connaissait(aient) manifestement la localisation des serres et les habitudes du personnel. Peu de personnes connaissent ces informations... Les preuves d'un acte de sabotage sont irréfutables.



Je dénonce avec indignation cet acte de vandalisme. La destruction volontaire du bien public est passible de sanctions pénales. Outre l'acte délictueux, c'est la volonté de porter atteinte à l'image d'un service qui a obtenu régulièrement des labels ville fleurie pour la qualité de son travail. C'est la volonté de porter directement atteinte à l'image de la mairie, renvoyant l'incapacité à fleurir un pont... c'est dire !

Je condamne violemment le comportement d'une ou plusieurs personnes, dont les seules capacités d'action se situent dans la nuisance. Ce type de personne est aigri et jaloux, incapable de produire quelque chose de positif pour notre cité. Au lieu d'essayer de travailler positivement pour le bien-être commun, sa seule capacité d'action se résume dans la destruction et le sabotage, toute portée qu'elle est par la médiocrité et la jalousie. Être mauvais ne nécessite pas d'effort. Être bon est un effort de tous les jours... De tels comportements inacceptables existent malheureusement et il faut composer avec. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

J'apporte tout mon soutien au service fleurissement et espaces verts que l'on a voulu ridiculiser et humilier. Quoi qu'il arrive, malgré l'adversité de certaines personnes inqualifiables, je continuerai à mettre toute mon énergie au service de la commune et des administrés pour le bien vivre ensemble à Montpon-Méneférol.

## ANIMAUX ERRANTS : FACTURATION DU SERVICE

La commune de Montpon-Ménéstérol dispose d'un chenil et d'un service d'astreinte 24h/24, **en cas d'urgence**.

Ce service est très régulièrement sollicité pour récupérer des animaux (essentiellement des chiens) errants sur la voie publique, parfois gentils, parfois moins ...

Ce service a un coût important, en personnel, en matériel, en nourriture ...

Il a donc été voté lors du Conseil Municipal du mois de mai dernier que ces interventions de récupération ainsi que le temps de gardiennage seraient désormais facturés au propriétaire de l'animal.

Voici les tarifs votés :

- forfait fixe de prise en charge : 50 €  
(récupération de l'animal par le personnel technique d'astreinte, la Police municipale ou les élus).
- pension par nuitée : 15 €
- transport de l'animal à la S.P.A. : 40 €
- remboursement des frais vétérinaires et/ou d'identification engagés par la commune.
- remboursement de tout matériel détruit ou endommagé par l'animal lors de son séjour ou de sa capture.



**A savoir :** au bout d'un délai franc de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Rappelons que l'article 1243 du code civil prévoit que «le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé».

## SMD3 : BROYAGE DE VOS VÉGÉTAUX EN DÉCHETERIE

**BROYAGE DES VÉGÉTAUX**  
Du 28 octobre au 9 novembre 2024  
les lundis après-midi,  
mercredis après-midi et samedis

**SMD3**  
Service Municipal de Montpon-Ménéstérol  
et de la Vallée de la Garonne

**GRATUIT**

Venez apporter à la déchèterie de MénéSplet vos tailles de haies, d'arbustes et vos branchages pour repartir avec du paillage.

Pour plus de renseignements, contactez le Service usagers du SMD3 au 09 71 00 54 24 ou sur [www.smd3.fr](http://www.smd3.fr)

### CAMPAGNES D'OCTOBRE ET NOVEMBRE

Venez apporter vos tailles de haies, d'arbustes et vos branchages, et repartez avec du paillage.

Cette campagne propose gratuitement un service de broyage des végétaux aux usagers. Ce service de broyage présente plusieurs intérêts :

- Sensibiliser à la valorisation des déchets végétaux
- Utiliser son broyat comme un véritable engrais naturel

**Pour information :** pas de passage compté sur la carte de déchèterie.

Les végétaux sont broyés gratuitement et l'utilisateur repart avec son propre broyat s'il le souhaite.

**Attention :** tous les végétaux sont acceptés sauf les résineux et les bambous. La taille maximale autorisée est de 10 cm de diamètre.

# Atchoum

La mobilité solidaire

ATCHOUM EST UNE SOLUTION  
DE TRAJET SOLIDAIRE ET DE COVOITURAGE.

## 0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

### ATCHOUM : une nouvelle solution de mobilité rurale

En complément de son offre de transports en commun existante, le CCAS de Montpon-Ménéstérol se dote d'une toute nouvelle solution 2 en 1 de mobilité rurale sur son territoire : **ATCHOUM**.

Il s'agit là de favoriser la mobilité des personnes non-véhiculées ou isolées grâce au **transport solidaire en porte-à-porte**, mais également de faciliter le **covoiturage** entre habitants.

#### Pourquoi ATCHOUM ?

En faisant appel à ATCHOUM, entreprise de l'économie sociale et solidaire, le CCAS souhaite favoriser la mobilité des personnes vulnérables et l'entraide générationnelle, tout en limitant les impacts environnementaux et financiers des déplacements individuels.

Spécialement conçue pour les territoires ruraux, ATCHOUM permet de combiner à la fois covoiturage régulier (ex : domicile-travail) et transport solidaire pour les personnes non-véhiculées ou isolées.

La structure accompagne la collectivité dans le déploiement de la solution et permet aux habitants d'avoir accès à un centre d'appels et à l'usage de tickets mobilité pour payer leurs trajets.

Le transport solidaire, plus adapté en milieu rural, permet aux citoyens les plus vulnérables de se déplacer facilement à un endroit pour : faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical, à la pharmacie, à un entretien d'embauche, pour une visite de famille, ...

#### Comment ça fonctionne ?

Pour le **covoiturage**, il suffit de s'inscrire sur leur site internet «[www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu)» pour accéder aux trajets disponibles ou proposer les siens.

**En transport solidaire**, le conducteur indique ses disponibilités pour réaliser un trajet aller-retour, directement par téléphone ou via leur site internet. ATCHOUM s'occupe ensuite de mettre en relation conducteurs solidaires et passagers non-véhiculés ou isolés. C'est une façon concrète de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement.

Que ce soit en covoiturage ou en transport solidaire, le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur. Le montant du trajet est toujours indiqué au préalable aux conducteurs et passagers. Une simulation de trajet peut facilement être faite sur la page d'accueil de leur site internet (sans inscription) ou via le centre d'appels.

Autre avantage, en plus du paiement par carte bancaire possible sur leur site internet ou auprès du centre d'appels, des tickets mobilité d'une valeur de 1.25€ permettant de payer ses trajets, seront mis en place. Ces derniers comporteront des numéros uniques qui pourront être communiqués directement auprès du centre d'appels ou sur leur site internet.

Le CCAS se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, soit en vous rendant directement à la mairie, soit par téléphone au **05 53 82 84 86**.



## BUS À LA DEMANDE

Le CCAS a mis en place un transport en bus pour les Montponnaises et Montponnais (sur la commune uniquement) sur 3 demi-journées par semaine :

- le mardi après-midi à partir de 13h
- le mercredi matin à partir de 8h
- le vendredi après-midi à partir de 13h

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'appeler la veille au 05 53 82 84 86 afin de s'inscrire.

Le bus vient vous chercher à votre domicile et vous y ramène, sur présentation d'un ticket à retirer auprès du CCAS.

**Prix du ticket : 1€ l'aller-retour**

**Vous devez être devant chez vous aux heures indiquées.**

**Pour tout renseignement  
appeler le CCAS au 05 53 82 84 86.**



## DE LA LUMIÈRE AU CITY PARK

Le city park du stade des Massias, très utilisé tout au long de l'année, est en manque d'éclairage surtout pendant les périodes où les jours raccourcissent et que la nuit tombe plus tôt. Il convenait donc d'entreprendre des travaux consistant en la création de points lumineux à cet endroit.



La commune de Montpon-Ménéstérol ayant transféré sa compétence éclairage public au SDE24, ces travaux ont été votés lors du Conseil Municipal du 22 mai 2024. Il s'agit de points lumineux autonomes, sans réseau électrique de proximité (photovoltaïques).  
Et vive le sport !



## TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES (TFC) : RECONDUCTION DU DISPOSITIF

Lors du Conseil Municipal du 26 juin 2024, les élus ont voté la reconduction de la TFC pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive avec comme objectif prioritaire d'avoir un effet levier sur le dynamisme en centre-ville.

Il s'agit d'appliquer une taxe prévue à l'article 1530 du Code Général des Impôts, sur les locaux commerciaux vacants (vacance supérieure à 2 ans).

Le taux d'imposition est progressif et fixé par la loi : 10% la première année, 15% la seconde année puis 20% à compter de la troisième année (taxe assise sur le revenu net servant de base à la taxe foncière).

Pour échapper à cet impôt, les bailleurs privés de locaux commerciaux vacants peuvent :

- Proposer un loyer «raisonnable» pour trouver un locataire

- Mettre l'immeuble sur le marché de la location et/ou de la vente

- Faire des travaux de réhabilitation dans les locaux insalubres et proposer un local commercial attractif

- Investir et transformer un local commercial vide en habitation quand c'est possible

Cette taxe est aussi un moyen de lutter contre les spéculateurs immobiliers sans projets immédiats.

Depuis novembre 2022, nous avons constaté une dynamique en centre-ville avec des panneaux «vendu», «à louer», « loué » et de nombreux travaux en cours et même déjà réalisés. L'objectif que s'est fixé la commune semble compris et en bonne voie.



Les élèves de l'école élémentaire ont voté (avec isolements et urne officielle !) pour désigner leur dessin préféré dans le cadre du projet de réalisation d'une fresque géante destinée à embellir la cour de l'école.

Le lauréat parmi les trois dossiers proposés est ... le Petit Prince ! La fresque a été réalisée durant le mois de juillet sur le pignon de nord.

Ceci s'inscrit dans un cadre plus large de renaturation et de désimperméabilisation de la cour. Ce projet s'échelonne sur plusieurs étapes.

## LES ENFANTS AUSSI VOTENT !!



## PARKING DE LA POSTE/MÉDIATHÈQUE

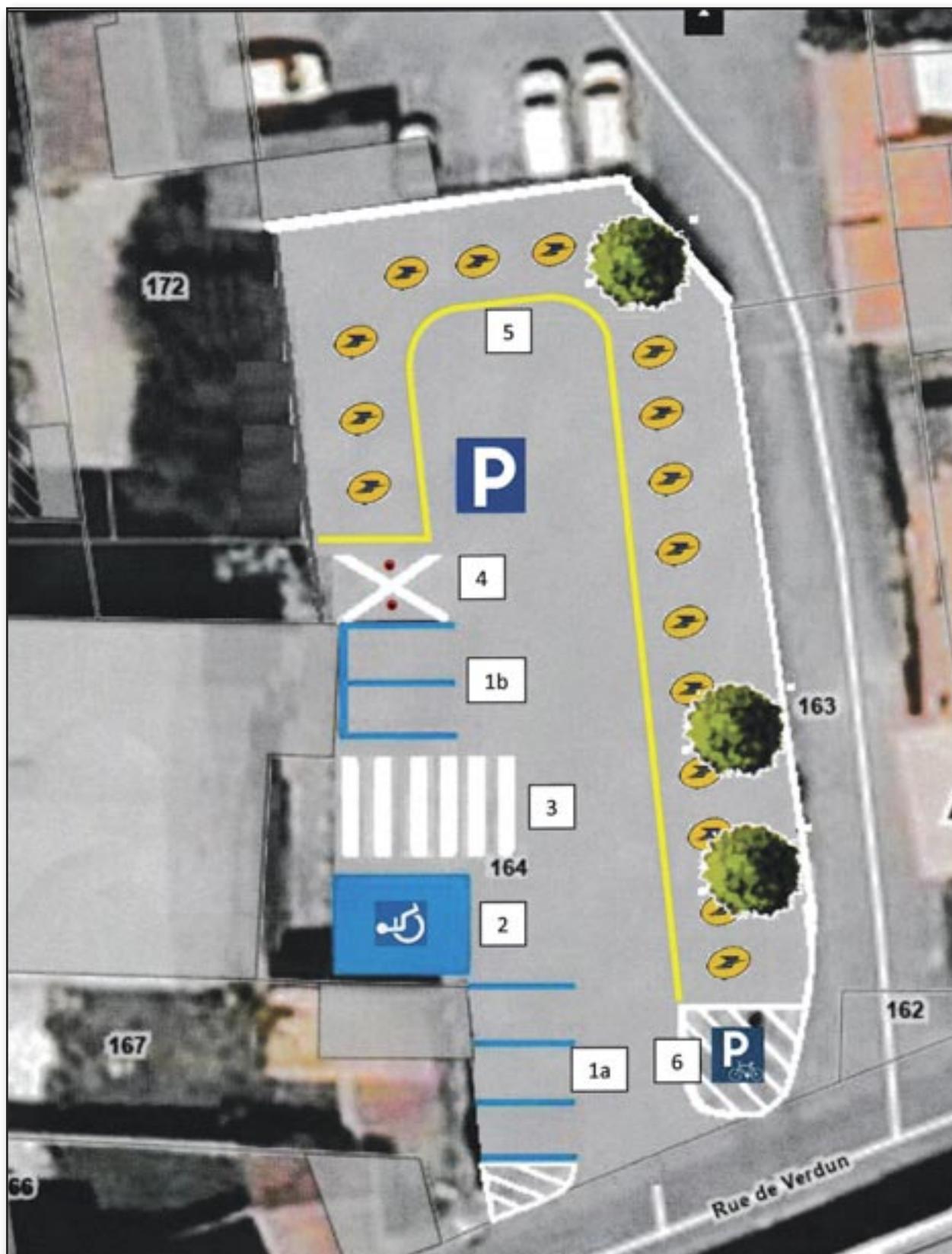
Il convient de clarifier l'usage du parking situé à l'arrière de La Poste (devant la Médiathèque) : en effet ce parking est privé et n'appartient pas à la commune.

A cette fin, une convention a été votée lors du Conseil Municipal du 22/05/24 entre le propriétaire du parking et la Mairie.

Cette convention met à disposition de la commune, gratuitement, une partie de ce terrain.

La Mairie sera chargée de mettre en place une signalétique précisant quelles sont les places réservées au personnel de La poste, celles utilisables par le public et enfin **les zones à laisser libre** pour faciliter **l'accès des secours à la Médiathèque**. Il est également prévu l'installation d'un rangement à vélos.

Le visuel ci-dessous donne une idée de la répartition des zones sur ce parking.



## TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS : RECONDUCTION DU DISPOSITIF

La vacance de logements a un impact majeur sur le dynamisme d'une commune. L'offre locative contribue à la revitalisation du centre-ville, souhaitée par la commune de Montpon-Ménestérol.

L'objectif de cette taxe est d'encourager les propriétaires à louer leur bien et d'éviter de payer cette taxe.

Elle est appliquée pour tous les logements à usage d'habitation inoccupés depuis au moins 2 ans consécutifs au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.

La base d'imposition est la même que celle retenue pour la taxe d'habitation sans réduction.

## UNE MARCHE DU COEUR RÉUSSIE

Comme chaque année, le Service Vie Associative de la ville a organisé le samedi 8 juin le Parcours du Cœur, en lien avec la Fédération Française de Cardiologie, et en association avec le Lions Club de la Double.



A 14h00, le Lions Club a offert aux présents un bon café avant qu'une marche de 8,5 kms ne soit lancée ! En un peu moins de deux heures, le groupe d'une grosse quarantaine de personnes a bravé la chaleur pour cette belle cause.

Une boîte à don était installée sur place permettant de récolter 141,50 € au profit de la lutte contre les maladies cardiovasculaires. Bravo aux généreux donateurs !

On vous le rappelle, pour préserver son cœur, il est primordial d'avoir une bonne hygiène de vie qui combine alimentation, hydratation et activité physique !

Cette manifestation reviendra bien entendu l'année prochaine !

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

A l'occasion du Conseil municipal du 22 mai dernier, l'enveloppe budgétaire consacrée aux subventions dédiées aux associations de la Commune a été votée pour un montant de 88 000 €, identique à l'enveloppe de 2023. Vous pouvez trouver la liste des associations qui ont sollicité une subvention ainsi que le montant de la subvention accordée à chacune, dans le compte-rendu de ce Conseil Municipal (site internet de la Mairie).

Ce sont 53 associations qui ont perçu une subvention cette année (pour un total de 79 720 €). Le solde, soit 8 280 €, a été placé dans une «réserve» pour les demandes de subventions exceptionnelles qui arrivent régulièrement en cours d'année, pour des besoins et/ou événements non prévus lors de la demande initiale par exemple. Chaque association de la commune a la possibilité de déposer un dossier de demande en début d'année en Mairie.

**Pour tout renseignement : service des associations et des sports.**

**Mail : [service-sport-asso@montpon-menesterol.fr](mailto:service-sport-asso@montpon-menesterol.fr)**



## L'OFFICE DE TOURISME RESTE ACTIF TOUTE L'ANNÉE

La saison touristique touche à sa fin, mais le travail de l'Office de Tourisme continue sans relâche ! Les guides **vacances et se loger 2025** sont d'ores et déjà en préparation : c'est le moment de mettre à jour les informations de nos partenaires, de contacter de nouveaux prestataires. Il faut ensuite visiter leurs structures, rédiger les textes de présentation, faire un choix judicieux de photos ... Il est important de les accompagner au mieux afin de valoriser et optimiser leur structure ! Les guides seront ensuite distribués aux différents partenaires touristiques ainsi qu'aux mairies du territoire en tout début d'année prochaine.

**Le site Internet [www.tourisme-isleperigord.com](http://www.tourisme-isleperigord.com)** est également mis à jour au fur et à mesure.

C'est également au mois de septembre que l'Office de Tourisme travaille sur la brochure «Groupes» qui permet de proposer aux autocaristes, aux groupes, aux associations, des programmes de visite à la journée, à la découverte de sites touristiques, à la rencontre de producteurs avec le déjeuner compris.

La page Facebook **Tourisme Montpon** est bien active puisqu'elle propose 2 fois par mois un «zoom» sur un partenaire touristique, qu'il soit restaurateur, producteur ou gestionnaire d'activités de loisirs. Les hébergements sont eux mis à l'honneur sur la page Facebook **Tourisme Vallée de l'Isle en Périgord**. Abonnez-vous à la page Tourisme Montpon et à celle de la Vallée de l'Isle et vous aurez ainsi tout au long de l'année des informations touristiques !

Les associations du territoire montponnais ne sont pas oubliées : l'agenda mensuel est envoyé à tous nos partenaires, à près de 400 contacts, aux mairies ... Toutes les manifestations sont diffusées sur le site internet de la Vallée de l'Isle mais pas que ! Elles remontent également sur le site du Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne, sur agenda24, eTerritoire ... N'hésitez pas à nous envoyer vos animations, l'Office de Tourisme est là pour en faire la promotion.

L'Office de Tourisme travaille également toute l'année en étroite collaboration avec différentes institutions que sont : les Mairies, la Communauté de Communes (participation à la diffusion de l'information concernant de nouveaux circuits de randonnée par exemple, la préparation de l'Eté Actif avec le Conseil Départemental...), le Comité Départemental du Tourisme avec des propositions d'activités pour la famille avec Dordogne en Famille, la pérennisation des Labels Tourisme et Handicap, Accueil Vélo, ou d'autres à venir. De nombreuses réunions de travail permettent d'élaborer et de développer la politique touristique du territoire. Tout ce travail en hors-saison permet de maintenir une visibilité et une qualité de service tout au long de l'année, en renforçant les relations avec les partenaires et en améliorant continuellement l'offre touristique.

**L'Office de Tourisme est ouvert toute l'année du lundi au vendredi :  
9h-12h / 14h-17h30 et le samedi 9h-12h.**

**Office de Tourisme du Pays Montponnais**  
Place Clemenceau  
24700 Montpon-Ménéstérol  
05 53 82 23 77

**Mail : [ot.montpon@wanadoo.fr](mailto:ot.montpon@wanadoo.fr)**

**Site : [www.tourisme-isleperigord.com](http://www.tourisme-isleperigord.com)**

**Page facebook : [TourismeMontpon](https://www.facebook.com/TourismeMontpon)**



## DU NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE

Suite à l'adhésion à la lecture publique et à l'accompagnement informatique, la mise en place du nouveau logiciel ORPHEE est opérationnelle à la médiathèque de Montpon.

Tous les documents appartenant à la médiathèque sont accessibles sur le catalogue départemental de la Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord.

Une procédure simple pour y accéder avec son nom et son numéro de carte de lecteur permet à la personne abonnée de visualiser l'intégralité des livres et différents supports proposés au public.

Depuis quelques mois, l'abonnement à la médiathèque est gratuit pour tout le monde.

Les administrés peuvent également avoir un accès gratuit à internet ainsi qu'au traitement de texte.

A partir de ce mois de septembre, les personnes souhaitant imprimer des documents pourront le faire à la médiathèque moyennant 0,25 € par copie, un service supplémentaire apprécié pour du travail scolaire ou pour un besoin administratif.

Alors, n'hésitez plus, le personnel de la Médiathèque vous attend avec impatience !



## LA MÉDIATHEQUE S'EXPOSE : RETOUR SUR UNE ANNEE HAUTE EN COULEURS !

Pas moins de 7 expositions ont été organisées depuis le début de cette année 2024 : des artistes avec des univers divers et variés que l'on a pu côtoyer tout au long de l'année à la médiathèque de Montpon. L'équipe en charge des expositions fait un travail remarquable pour mettre en valeur tous ces artistes.

Petit récapitulatif de ces événements :

♦ **Du 31 janvier au 2 février 2024** : peintures au couteau de M<sup>me</sup> GODET «Edlitham».

♦ **Du 5 mars au 6 avril 2024** : «Découverte des sons dans l'eau», une expérience immersive unique avec son igloo pour le plaisir des petits et des grands, sans omettre un documentaire présenté par M. PRIVÉ sensibilisant à la pollution des fonds marins.

♦ **Du 9 avril au 11 mai 2024** : Exposition de l'association «Photo-Club Montponnais» où les adhérents ont pu mettre en valeur leurs œuvres.

♦ **Du 15 mai au 11 juin 2024** : Exposition du travail de M. GUIONIE, un style entre deux courants (l'impressionnisme et le pointillisme), des tableaux criants de vérité.

♦ **Du 18 juin au 13 juillet 2024** : Exposition de l'association «Ombres et couleurs», diverses techniques présentées par les adhérents (peinture à l'eau, à l'huile, pastel acrylique, crayon...) dont la progression a été soulignée par leur président. A Montpon être un artiste ça s'apprend.

♦ **Du 15 juillet au 19 juillet** : «Les jeux de paris 2024» animé par les écoles (décoration élaborée par les élèves) et le CDOS («J.O de Paris 2024» sous forme de panneaux). N'oublions pas les divers objets prêtés par les associations sportives du montponnais.

♦ **Du 22 juillet au 19 août** : JUN exposition sous le thème «impulsion poétique» ; JUN est la benjamine des artistes, elle a 16 ans et expose pour la première fois, une artiste talentueuse en herbe.

**D'autres expositions seront à découvrir tout au long de l'année et c'est gratuit !**

Médiathèque, rue de Verdun, Montpon-Ménéstérol.



## PERMIS DE VÉGÉTALISER - CHARTE ET MISE EN PLACE

Le permis de végétaliser est une autorisation temporaire d'occupation du domaine public. Il a été délibéré par le conseil municipal en date du 26 juin 2024. Cela permet la végétalisation du domaine public par les habitants qui se chargent de l'entretien du plant. Sont ainsi favorisés la nature en ville, l'embellissement du cadre de vie, la trame verte et les corridors écologiques sur le domaine public. Les endroits concernés sont divers : le plus souvent le trottoir devant l'habitation, mais aussi, pourquoi pas, un arbre dans un massif, contre un banc, un poteau de signalisation... Cette démarche existe dans de nombreuses communes.

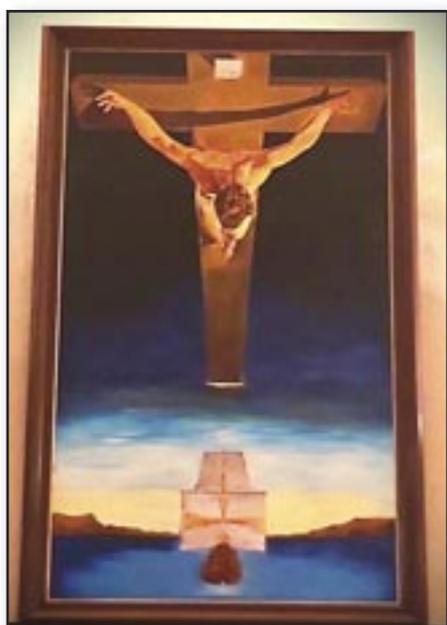
Concrètement, voici comment procéder : une demande doit être faite par le particulier. Celle-ci sera étudiée par les services techniques avec une DICT si nécessaire. En l'absence de problème technique, la règle sera un avis favorable tacite à la demande. Le service espaces verts pourra accompagner les particuliers le souhaitant dans la démarche et dans le respect de l'environnement : la ville est engagée dans la démarche «zéro phyto» et l'administré devra aussi adhérer à cette démarche sur le domaine public, avec interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux. Seule la fumure organique sera autorisée, tel que le compost ménager ou le terreau... Le signataire choisira le végétal dans une liste fournie par le service espaces verts. Il respectera les règles liées à l'accessibilité.

Tous ces éléments sont consignés dans une charte qui sera co-signée par l'administré et la commune.

La signalétique sera fournie par la commune pour indiquer l'opération.



## DON D'UN TABLEAU À L'ÉGLISE DE MÉNESTÉROL PAR ALBERT FOREST



Albert FOREST, habitant de la commune, est peintre amateur. Depuis longtemps, il voue un intérêt tout particulier à Dalí. C'est le maître qui l'a inspiré pour la création de son tableau monumental, si monumental qu'il était destiné à un édifice de grand volume et religieux étant donné le thème de l'œuvre. C'est la raison pour laquelle Albert a fait don de son tableau à la commune pour qu'il soit exposé dans l'église de Ménestérol.

Merci à vous Albert.

Voici ce qu'exprime monsieur Forest pour décrire le tableau : "L'apôtre Saint Jean a eu une vision lors d'une extase et a représenté succinctement le Christ en croix vu d'en haut. Salvador DALÍ, peintre surréaliste figuratif, s'est emparé de ce croquis pour représenter le Christ en perspective plongeante. J'ai peint ce tableau (dimensions 2.05 x 1.15 m) d'après une carte postale de DALÍ. J'ai fait don de mon tableau à l'église de MENESTÉROL J'ai changé le bas du tableau de DALÍ en représentant la caravelle de Christophe COLOMB, qui est pour moi le voyage vers l'éternité."



## UNE DATE À NOTER DANS VOS AGENDAS : le samedi 16 novembre ! FORUM DES ASSOCIATIONS & SALON DU LIVRE

Une journée sera consacrée, comme les années précédentes,  
à ces 2 manifestations :

**Le samedi 16 novembre, au gymnase des Massias,  
de 10h à 17h (entrée gratuite).**

Retrouvez le forum des Associations non sportives et le salon du livre dans un même lieu.  
Organisation commune par le Service Culturel et le Service Vie Associative.

Pour tout renseignement, par mail :

- Pour les associations : [service-sport-asso@montpon-menesterol.fr](mailto:service-sport-asso@montpon-menesterol.fr)
- Pour les auteurs/autrices : [culture@montpon-menesterol.fr](mailto:culture@montpon-menesterol.fr)



**Nous vous attendons nombreux !**

## Vie locale

### AGENDA DU SERVICE CULTUREL

#### OCTOBRE

**Du 1er au 6 octobre 2024 : «Festival Point d'Orgues»  
Bus de l'Orgue**, animation réservée aux classes de  
l'école de Ménéstérol, avec visite des orgues de  
l'église de Ménéstérol.

**Mercredi 2 octobre – de 10h à 12h – Sur le marché :**  
Déambulation dans le marché avec la **batucada de  
Bergerac « Maquisard Orchestra »**

**Jeudi 3 octobre – 20h30 – Chapelle de Vauclaire :**  
20h30 : **Concert** gratuit avec Uriel VALLADEAU et Guil-  
laume RENAUDIN. L'HÔTE est un dispositif narratif,  
une «machine à raconter des histoires».  
Une performance théâtrale, en direct, vidéo projetée  
en musique.

**Vendredi 4 octobre – 20h – Salle Le Lascaux :**  
20h : **Concert de guitares** avec les élèves de différents  
Conservatoires de la Dordogne et leurs professeurs  
20h30 : **Duo guitares** avec Pierre COLOMBO et  
Jérémy DURAN.  
21h : **Concert avec le groupe «The Strange Doors»**  
4 musiciens et une chanteuse : orgue, guitare,  
harmonica, batterie et chant.

#### Samedi 5 octobre :

16h : **Tribune ouverte** à l'auditorium Francis Chapelet,  
rencontre, échanges, découverte des orgues  
18h : **Buffet à l'auditorium**  
20h30 : **«Concert Anniversaire»** de Francis Chapelet,  
orgue avec lecture de textes par Christian DUTREUILH

#### Dimanche 6 octobre – 16h – Chapelle de Vauclaire :

16h : **Chants par les 3 chorales** de Montpon-Ménéstérol :  
«A Travers Chants», «Adagio» et «Les Voix de  
l'Isle», 2 morceaux en commun et 2 morceaux inter-  
prétés par chaque chorale.  
16h45 : **Concert «Quatuor Éphémère»** : flûte, violon,  
orgue et chant.  
Renseignements : 06 07 87 81 78 ou 06 14 10 60 28

#### Mardi 8 octobre – 18h – A la médiathèque :

**Comité de lecture**, animation gratuite ouverte à tous.  
Partage de lectures et coups de coeur.  
Renseignements : 06 07 87 81 78

#### Vendredi 11 octobre – De 10h à 11h30

**A la médiathèque :**  
**Animation gratuite Bébés Lecteurs**, pour les enfants  
de 6 mois à 3 ans.  
Les papys, mamies, parents, nounous peuvent

accompagner les petits pour découvrir un très large choix de livres.

Renseignements : 05 53 82 30 54

**Du 1<sup>er</sup> au 12 octobre 2024 – A la médiathèque :**

**Exposition du «Photo Club Montponnais» :** «Arrêt sur Images», rétrospective en photos des spectacles de la saison 2023/2024.

Renseignements : 05 53 82 30 54 ou 06 07 87 81 78

**Samedi 19 octobre 2024 – 20h30 – Salle Le Lascaux :**

**Conférence «Jardins, paysages nourriciers»** avec M. PREDINE

Le potager, l'indépendance de l'assiette. A l'occasion de la sortie du livre « Créer son Potager dans le Sud-Ouest », un des auteurs Eric PREDINE de la Scop Sa-luTerre, anime une présentation de l'ouvrage associée à une conférence sur les paysages nourriciers. Il s'agit d'enclencher une discussion sur les moyens, les méthodes, les organisations pour développer des territoires jardinés qui concilient l'accès à l'alimentation durable pour tous et la préservation d'un paysage écologique.

Pendant deux heures, une séquence sur le paysage nourricier avec des exemples concrets, comme l'illustre la commune de Montpon, pour finir sur la présentation de l'ouvrage et un débat sur la création d'un potager simplement, avec efficacité en prenant beaucoup de plaisir.

Renseignements : 06 07 87 81 78

**Jeudi 24 octobre 2024 & Jeudi 31 octobre 2024 :**

**Après-midi jeux de société** pour les enfants, de 14h à 16h — A la médiathèque

Emmanuelle sera présente avec sa malle remplie de jeux, des jeux inédits qu'elle vous fera découvrir.

Alors amène tes copains, tes copines ! C'est gratuit.

Renseignements : 05 53 82 30 54

**Du 15 octobre au 16 novembre 2024 :**

**Exposition de peinture de Monique GRENIER "Symo"**

Vernissage vendredi 18 octobre 2024 — 18h30

Après une première exposition en 2013 qui fut comme une épreuve et un défi, l'amour de l'art et de la peinture m'ont permis de les surmonter. L'aquarelle fut une découverte : le jeu de l'eau et des pigments m'a transportée sur d'autres rivages...

L'acrylique viendra plus tard pour d'autres aventures plus ludiques et surréalistes. Autodidacte, ces 2 techniques m'ont guidée vers l'expression de la peinture japonaise dont la délicatesse et la finesse me portent à ce jour vers un grand voyage.

Gratuit - Renseignements : 05 53 82 30 54 ou 06 07 87 81 78.

**Mercredi 30 octobre 2024 – A la médiathèque :**

**Ateliers caricature** «Invitation à la caricature» avec «Charly», «Viens dessiner ton héros préféré» 2 ateliers

de 10h à 12h et de 14h à 16h, sur inscription, places limitées à 15 personnes sur chaque atelier.

Ateliers à partir de 8 ans. C'est gratuit.

Renseignements et inscriptions : 05 53 82 30 54 ou 06 07 87 81 78

## NOVEMBRE

**Vendredi 8 novembre 2024 – 19h – Médiathèque :**

**Soirée jeux pour les adultes** avec Emmanuelle, des jeux dont vous ne soupçonnez pas l'existence.

Une soupe de légumes et une pâtisserie seront offertes.

Animation gratuite. Renseignements 05 53 82 30 54

**Vendredi 8 novembre – De 10h à 11h30**

**A la médiathèque :**

**Animation gratuite Bébés Lecteurs**, pour les enfants de 6 mois à 3 ans.

Les papys, mamies, parents, nounous peuvent accompagner les petits pour découvrir un très large choix de livres.

Renseignements : 05 53 82 30 54

**Mardi 13 novembre – 18h – A la médiathèque :**

**Comité de lecture**, animation gratuite ouverte à tous.

Partage de lectures et coups de coeur.

Renseignements : 06 07 87 81 78

**Samedi 16 novembre – 10h à 17h**

**Gymnase des Massias**

**Salon du livre et forum des associations :**

Auteurs, éditeurs, dessinateurs, bibliothèque ambulante.

Les associations non sportives y seront pour présenter leurs activités et leur nécessité de faire appel à de nouveaux adhérents.

Boissons sur place.

Renseignements : 06 07 87 81 78 ou 05 53 82 30 54

**Du 18 novembre au 21 décembre 2024 :**

**Exposition de peinture de M. NAVAS**

Vernissage vendredi 22 novembre 2024 — 18h30

Gratuit

Renseignements : 05 53 82 30 54 ou 06 07 87 81 78

## DECEMBRE

**Samedi 7 décembre 2024 – 15h – Foyer municipal :**

La médiathèque organise plusieurs rendez-vous «dictée», rendez-vous appréciés par les amoureux de la langue. Textes choisis par l'animatrice de la bibliothèque.

C'est un moment de convivialité, pas de classement, le tout dans la bonne humeur.

Gratuit

Renseignements et inscriptions : 05 53 82 30 54

**Mardi 10 décembre – 18h – A la médiathèque :**  
**Comité de lecture**, animation gratuite ouverte à tous. Partage de lectures et coups de coeur.  
Renseignements : 06 07 87 81 78

**Vendredi 13 décembre – De 10h à 11h30**  
**A la médiathèque :**  
**Animation gratuite Bébés Lecteurs**, pour les enfants de 6 mois à 3 ans.  
Les papys, mamies, parents, nounous peuvent accompagner les petits pour découvrir un très large choix de livres  
Renseignements : 05 53 82 30 54

**Mercredi 18 décembre – 14h30 – Médiathèque :**  
**Spectacle de Noël «Bouts de ficelle et Sortilèges»**, contes de fées, sorcières, lutins. Avec **Roberte LAMY**, conteuse.  
Contes à dormir debout et à donner froid dans le dos. Avec toutes les histoires que l'on raconte dans les livres, d'enfants perdus, abandonnés dans la forêt, de loups, de méchantes sorcières qui donnent des

pommes empoisonnées à de gentilles petites filles qui n'ont rien demandé, il n'y a pas de quoi être rassuré ! Familial et pour les 3/10 ans.  
Renseignements : 06 07 87 81 78

**Du 24 décembre 2024 au 5 janvier 2025**  
**A la Médiathèque :**  
**Exposition peinture et peinture sur soie** de Marie-Lise GAROT - Vernissage vendredi 27 décembre 2024 — 18h30 - Gratuit

Renseignements et réservations :

**Service Culturel**

Tel : 06 07 87 81 78

Mail : [culture@montpon-menesterol.fr](mailto:culture@montpon-menesterol.fr)

Site internet : [www.montpon-menesterol.fr](http://www.montpon-menesterol.fr)

Facebook : @culturemontpon

**Médiathèque Antoine de Saint Exupéry**

Tel : 05 53 82 30 54

Mail : [biblio@montpon-menesterol.fr](mailto:biblio@montpon-menesterol.fr)

Facebook : @médiathèquemontpon

## AMICALE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE MONTPONNAISE

L'amicale ? c'est avant tout un ensemble d'adhérents, qui se retrouvent chaque mois en toute convivialité.  
Elle propose également aux jeunes et aux moins jeunes de les accompagner dans leurs collections, de réaliser des évaluations de collection et éventuellement d'acheter une partie ou la totalité de ces collections ; n'hésitez pas à nous rendre visite tous les 2<sup>ème</sup> samedis de chaque mois à 14 h 30 à la Maison Municipale - Rue Foix de Candale à Montpon-Ménestérol.

L'amicale, c'est également :

- l'organisation de manifestations comme la bourse multicollecion du mois de mai et le salon d'automne fin septembre,
  - le suivi des sorties philatéliques mensuelles par l'achat en direct des nouveautés,
  - la réalisation d'échanges afin de valoriser nos collections,
  - travailler ensemble sur des thématiques diverses,
  - organiser des conférences,
  - participer aux manifestations régionales voir nationales (fête du timbre, colloque national, exposition régionale...)
  - accompagner les adhérents dans leurs collections,
  - apporter des conseils voir évaluer des collections,
  - et autres en relation avec la philatélie et cartophilie.
- Pour être membre, il suffit d'adhérer pour la modique somme annuelle de 15 € et de participer aux réunions. Vous pouvez nous contacter au 06.03.05.38.82. N'hésitez pas à nous rendre visite !



Nous vous attendons pour notre **2<sup>ème</sup> salon d'Automne Multicollecion**  
**Le Dimanche 29 Septembre, au Gymnase des Massias**

De 8 h 30 à 17 h, entrée gratuite

Restauration et vide grenier assurés par 3M en fête

Pour tous renseignements :

**Pour la bourse 06 03 05 38 82 - Pour le vide grenier 06 26 88 74 70**

## L'ECOLE DE BAD DE MONTPON EN FORME OLYMPIQUE !

Le Badminton Club Montponnais félicite ses jeunes compétiteurs qui ont battu le record de victoires au Trophée Départemental Jeune (TDJ) cette saison.

12 victoires (contre 9 l'an dernier) sur les 6 journées du TDJ 2023-2024 pour : Garence PEYTUREAU, Faustine KOWALSKI, Lucie LAGRANGE, Johan MÉNAGES et Ykaël LACOUTURE.



Photo (de gauche à droite) :

Johan MÉNAGES, Ykaël LACOUTURE, Garence PEYTUREAU, Bastien KOWALSKI, Faustine KOWALSKI.

Les 4 et 5 mars avait lieu à Guéret la Coupe d'Aquitaine Jeune. Cette compétition par équipe regroupe les meilleurs joueurs et joueuses de Nouvelle Aquitaine âgés de 9 à 14 ans.

L'équipe de Dordogne termine vice-championne d'Aquitaine derrière la Gironde et devant la Charente-Maritime.

Une jeune Montponnaise, Garence PEYTUREAU, formée au club de Montpon, était sélectionnée dans l'équipe de Dordogne.



Photo : L'équipe de Dordogne vice-championne d'Aquitaine

Le Badminton Club Montponnais dispose d'une école de badminton labellisée par la Fédération Française de Badminton (FFBad).

Le club accueille les enfants à partir de 7 ans, tous les samedis matins. 38 enfants ont intégré l'école la saison dernière.



**La nouvelle saison a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2024.**  
**Pour tout renseignement,**  
**contactez Florian PEYTUREAU au 06 09 40 17 06.**

## L'ECOLE DE DANSE VOUS INFORME

L'école de danse de Montpon accueille les enfants à partir de 4 ans, les adolescents et les adultes, dans ses locaux près du stade des Massias, au 26 bis avenue Georges Pompidou.

Diverses danses y sont enseignées : la danse classique, la danse contemporaine, le yoga danse mais également la danse orientale.

Les cours ont lieu les mardis, mercredis et samedis. Ils sont dispensés par deux professeurs : Marie-Hélène en danse classique, danse contemporaine, yoga danse et Alexia en danse orientale.



Chaque année se termine par un gala de danse !  
N'hésitez pas à nous contacter pour venir essayer un cours (essai gratuit) :

- par téléphone  
au 07 87 76 24 74

- par mail :

[ecoledanse\\_montpon@yahoo.fr](mailto:ecoledanse_montpon@yahoo.fr).

- Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet :

[www.ecoledansemontpon.fr/](http://www.ecoledansemontpon.fr/).

- Suivez-nous sur  
Facebook  
et Instagram



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APC 3M, AMICALE DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE MONTPON MÉNESTÉROL MONTIGNAC**



L'assemblée générale de l'amicale des propriétaires et chasseurs de Montpon Ménestérol Montignac s'est déroulée le dimanche 16 juin 2024 dans une des salles municipales, celle du Saint Eloi. Le président, Gérard FAURE, a ouvert la séance à 9h45 mais constatant l'absence de quorum, il a du transformé l'AG ordinaire en AG extraordinaire conformément aux statuts de l'association. Malheureusement, exprime le président, force est de constater que les chasseurs ne brillent pas par leur présence. Cette pénurie de bénévoles n'est d'ailleurs pas propre à la chasse, mais un phénomène récurrent que connaissent bien les habitués du monde associatif.

En effet, nous arrivons à un tournant où les bénévoles se font de plus en plus rares et les missions ne sont plus compensées. Le trésorier qui a annoncé sa démission pour 2026, terme de son mandat, a fait un bilan très détaillé qui laisse apparaître une gestion saine et rigoureuse de sa part. Pour la prochaine saison, le nombre de pièces lâchées sera diminué, et les cartes subiront une augmentation. À noter également que toute personne qui chassera sur la société de chasse devra s'acquitter d'une cotisation quels que soient les animaux chassés. Le nombre de lotos passera à deux par an et les lots de gibier seront également diminués afin de rendre ces lotos plus attractifs.

Un point est fait également sur les différents prélèvements faits par la fédération, notamment sur la taxe à l'hectare qui, à l'initiative du président aidé par le président de Fraisse, ont créé un collectif où de nombreux présidents se sont investis et ont participé à cette action. Cette action animée par tous a permis de faire baisser cette taxe à l'hectare de 1,09 à 0,69 euros ce qui représente tout de même plus de 1200 euros.

Les contraintes sont de plus en plus nombreuses, notamment pour le sanglier, les réglementations de plus en plus sévères, les responsabilités des présidents de plus en plus importantes, c'est pour cela que les directeurs de battue de l'APC 3M auront des consignes très strictes à respecter.

À l'issue de cette réunion, un réajustement du bureau a été effectué à l'unanimité des présents. Laurent CAZENAVE est nommé Vice-président, Yannick PINSET, secrétaire et Thierry LOMÉNIE trésorier adjoint.

L'assemblée n'ayant pas de question, le président a remercié la municipalité pour l'augmentation de la subvention de 100 euros. Cette augmentation est justifiée par les interventions de plus en plus nombreuses du président, pour évacuer le gibier blessé ou tué lors des accidents de la route (chevreuil, sanglier, blaireau...) et pour constater les dégâts causés par les sangliers chez les particuliers qui sont de plus en plus nombreux. Les interventions se font toujours en urgence, alors qu'un équarrisseur, s'il était sollicité, interviendrait sans doute au bout de plusieurs jours, du fait de son éloignement du territoire, avec à la clé une facture bien plus élevée. Pour finir, Gérard FAURE a salué la présence de madame Monique VERT adjointe aux sports et associations et de madame la maire de Montpon-Ménestérol, Rozenn ROUILLER. Toutes deux ont remercié et félicité les bénévoles de l'association en les encourageant à poursuivre leur tâche malgré les difficultés et en les assurant du soutien de la mairie.

## ASSOCIATION LES TER'RIEN

«Les ter'rien» sont une association visant à créer du lien intergénérationnel, de la solidarité, du partage par le biais de la transmission, du faire ensemble, par exemple lors **«des fabuleux ateliers des ter'rien»** dont nous voulons les tarifs accessibles à tous.tes, il ne sera demandé qu'une participation symbolique pour les matériaux nécessaires aux ateliers.

Les valeurs de l'association sont incompatibles avec toutes les oppressions telles que le racisme, la xénophobie, le sexisme, l'homophobie, la transphobie, le validisme, la grossophobie, l'agisme...

Seront proposés à partir de septembre à Montignac :

- Ateliers créatifs : les mercredis après-midi
- Ateliers céramique : les jeudis après-midi
- Ateliers couture : le 2<sup>ème</sup> lundi du mois
- Ateliers anglais : le 1<sup>er</sup> mercredi du mois
- Ateliers allemand : le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois
- Atelier cuisine du monde : le 2<sup>ème</sup> samedi du mois, un mois sur deux, à partir de septembre
- Auberge espagnole avec les montignacois le 1<sup>er</sup> vendredi soir du mois
- Soirée jeux de société : le 2<sup>ème</sup> vendredi soir du mois
- Atelier laine feutrée : 4 par an dates à définir
- Rencontres I.E.F. : le mardi après-midi

Des activités ponctuelles peuvent se rajouter à ce planning.

De nouvelles propositions d'activités sont les bienvenues, chaque bénévole qui propose ce qu'il a à transmettre devient responsable de son atelier...

Pour participer à tous ces ateliers la condition est d'adhérer à l'asso (5 € la cotisation minimum annuelle sur helloasso, il est aussi possible de participer plus financièrement pour soutenir nos actions à venir) .

En espérant vous voir nombreux à la salle de Montignac à partir de septembre.

**Pour tout renseignement ,vous pouvez contacter :  
M<sup>me</sup> Chandra Meunier – Tél 06.45.02.25.12.**



## Les Voix De l'Isle

### LA CHORALE « LES VOIX DE L'ISLE » FÊTE DÉJÀ SES 5 ANS !

Avec de la bonne humeur et le plaisir de se retrouver, nous répétons tous les **lundis soirs à 19h30 dans la salle des festivités au gymnase des Massias.**

Il n'est pas nécessaire d'être un expert en musique ni de connaître le solfège pour nous rejoindre, juste d'avoir envie de participer à un moment de détente et d'apprentissage, mené par notre chef de chorale Stéphane QUONIAM, et de participer de temps en temps aux représentations, comme le festival Point d'Orgues, la fête de la musique...

Notre répertoire, chanté à quatre voix - sopranos, altos, ténors et basses - intègre, entre autres, des chansons françaises modernes.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter LVDI (lesvoixdelisle@gmail.com).**

La première répétition de la rentrée a eu lieu le lundi 02 septembre à 19h30.

Nous vous attendons avec impatience...



## MONTPON ET LE CENTRE HOSPITALIER DE VAUCLAIRE : UNE NOUVELLE HISTOIRE

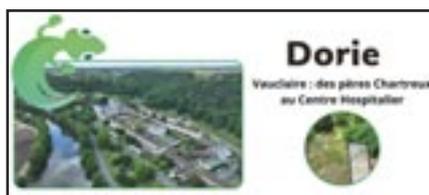
Après l'ouverture du cheminement sur la servitude de marchepied\* de Marcillac à Vauclaire deux autres projets se sont concrétisés en ce début de saison estivale. Comme il était précisé dans d'autres articles dans Le Lien, la commune de Montpon-Ménéstérol, l'Office de Tourisme du Pays Montponnais, le service Tourisme et Animation du Conseil Départemental ainsi que le service Développement touristique de la CCIDL, collaborent depuis plusieurs mois avec le CH de Vauclaire. Au programme de ces réunions de travail, l'ouverture dans les bois de Vauclaire d'une boucle de randonnée inscrite au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et l'ouverture d'un circuit Dorie. Pour mener à bien ces deux projets deux interlocuteurs privilégiés se sont ajoutés à cette équation : le Club omnisports de Vauclaire et le GEMM (Groupe d'Etude et de la Mémoire Montponnaise).



Conscient du patrimoine naturel de Vauclaire, ainsi que de sa volonté d'ouverture, nous avons travaillé sur la création de la **Boucle de Vauclaire**, ouverte à

l'année et à tous : patients, habitants du territoire, visiteurs et touristes. Un poteau flèche en face de l'entrée principale du CH vous indiquent le chemin, il faut donc suivre les balises avec les capuchons jaunes et c'est parti pour un peu plus de 3 km dans les bois avec la possibilité d'accéder à un point de vue (1,5 km en plus et une belle montée) pour admirer la chartreuse dans toute sa beauté ! Le Club omnisports bien connu sur le montponnais nous a apporté sa connaissance du terrain et sa connaissance des parcours sportifs, cette boucle PDIPR complète l'offre proposée par le Club avec des parcours de randonnée au départ de cimetière. C'est une chance inestimable de pouvoir randonner, à quelques minutes du centre de Montpon, dans les bois de Vauclaire, en ayant la possibilité de se connecter à la servitude de marchepied. En effet, ces projets ont été construits afin que la boucle et la servitude puissent se faire indépendamment l'une de l'autre ou ensemble.

La 1<sup>ère</sup> étape est de télécharger gratuitement cette application dont le logo est une rapiette verte ! Cette application écotouristique, créée par le Conseil Départemental pour «découvrir ou redécouvrir l'authenticité du territoire », compte déjà plus de 40 parcours, le dernier en date est «**Vauclaire : des pères Chartreux**



au **Centre Hospitalier**». Le nom de Vauclaire est bien connu en Dordogne mais qui connaît vraiment l'histoire de cette chartreuse et s'est questionné sur ses clochetons qui se voient de loin ? Une histoire riche et passionnante connue parfaitement par le GEMM qui a collaboré activement avec le service Animation du Conseil Départemental. Ce parcours s'est calqué sur la boucle de randonnée PDIPR, la 2<sup>ème</sup> étape est donc de se rendre au point de départ, c'est-à-dire sur le parking visiteurs. La géolocalisation permettra d'activer le parcours et ensuite de se laisser porter par les commentaires audios (version en français et anglais). Au programme 9 points d'intérêt tels que la création de la chartreuse, la vie des moines (avec de nombreuses anecdotes !), la ligne de démarcation et la résistance dans la Double, le cimetière de Vauclaire (non non il n'est pas américain !), le Centre Hospitalier de nos jours ... Une balade commentée, en autonomie et accessible toute l'année, avec des audios mais aussi des quiz, des réalités augmentées, des visuels (comme un Laisser passer de 1940), des photographies anciennes, des vues de drone, des images à 360° ...

**Avec la boucle de randonnée et le parcours Dorie, une nouvelle image de Montpon, avec Vauclaire comme vous ne l'avez jamais vu...**

\*Pour rappel, la servitude de marchepieds vous permet de longer la Rivière Isle de Marcillac à Vauclaire, en passant par la Base de Loisirs de Chandos. La servitude de marchepied est destinée à assurer la continuité de passage piéton, le long d'un cours d'eau ou d'une rivière. Cette servitude, reprenant l'ancien chemin de halage, permet une immersion dans une nature protégée.

Quatre points de départ sont possibles : Marcillac, Ménéstérol, Chandos, Vauclaire. Des panneaux et des balises vous accompagneront tout au long du parcours.

Voici quelques photos qui vous donneront envie de découvrir ce cheminement :



## MONTPON TENNIS : UN CLUB QUI BOUGE, POUR TOUS !

**Montpon Tennis est détenteur du Label «Handivalide » pour le sport adapté ainsi que du Label Sport Santé !**

Développement des créneaux :

1/ «**Sport Adapté**» au service des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique :

Il s'agit de personnes (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) présentant soit une déficience intellectuelle légère, moyenne ou profonde, à laquelle peuvent être associés des handicaps physiques ou sensoriels (personnes polyhandicapées), soit des troubles psychiques.

2/ «**Sport Santé**» : le sport santé recouvre la pratique d'activités physiques et sportives (APS) qui contribuent à la santé et au bien-être de la personne et qui concerne deux types de patients :

**Ceux atteints d'ALD**, des affections de longue durée (diabète, sclérose en plaques, maladie de Parkinson,

etc.), d'après l'article 144 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

**Ceux atteints d'une maladie chronique**, d'après la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

Montpon Tennis souhaite offrir à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, ou atteinte de maladie chronique et/ou de longue durée, et ce quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de **vivre la passion du sport** dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.

**Club de Tennis**

**Route du 19 mars 1962**

**24700 Montpon-Ménéstérol**

Renseignements, inscriptions :

Nicole Coffinier / Téléphone : 06.49.49.47.55

Mail : 59240142@fft.fr

## LE SUCCÈS DES CONCERTS DE L'ÉTÉ

Cette année encore, notre base de loisirs de Chandos a été un lieu très fréquenté par les familles, les promeneurs, les vacanciers, les travailleurs pour leur pause méridienne, les enfants, les fans de musique, de brocante, de découvertes en tous genres, les gourmands ... Bref, tout le monde se retrouve à Chandos !

Nous avons pu remarquer que les 5 concerts organisés par la mairie durant les 5 vendredis consécutifs entre le 14 juillet et le 15 août, sont rentrés dans les habitudes de chacun !

Ils sont d'ailleurs rassemblés désormais sous le label «**CHANDOS FAIT SON SHOW**» !

Nous avons la chance d'avoir cet écrin de verdure accessible à pied depuis le centre-ville, nous devons tous en prendre soin et le respecter.

Et n'oublions pas que le site Chandos est ouvert toute l'année.



## NETTOYAGE DE LA PASSERELLE

La passerelle reliant le centre bourg de Montpon-Ménéstérol à la base de loisirs de Chandos, 6 années après son d'installation, s'était recouverte partiellement de mousses au fil du temps. Cela avait un impact sur le plan esthétique, certes, mais ce n'était pas la seule conséquence. Au fil des jours, les mousses se transforment et risquaient d'altérer la structure même de l'ouvrage. C'est pourquoi un nettoyage a été programmé cet été. Un tel chantier est technique et doit être réalisé par un cordiste.

Afin de permettre à celui-ci de travailler dans les meilleures conditions et en toute sécurité, la fermeture de la passerelle était nécessaire. Elle a donc été fermée au public en journée, et ouverte en soirée et sur les weekends, au mois de juillet. Vous pouvez donc désormais apprécier une passerelle nettoyée !



## Infos

### Mot de l'opposition 1 Article non communiqué

#### Mot de l'opposition 2

Mesdames, Messieurs, cet article étant rédigé avant le 15 août, nous ne pourrons pas faire un bilan de l'été à Montpon Ménéstérol-Montignac et la rentrée scolaire sera faite ! Néanmoins, nous avons toujours quelque chose à dire ! On entend souvent : «Vous, l'opposition, vous ne faites que critiquer et ne voir que ce qui ne va pas...» En effet, nous relevons la plupart du temps ce qui nous paraît insensé, inutile voire dangereux dans la gestion et l'administration de notre commune ! Normal, c'est à 90 % le cas ! ET POUR CAUSE ! Ne se fier qu'à la vitrine est un leurre ! On vous en met plein la vue pour avoir votre bulletin de vote ! Mais quand on gratte un peu le vernis ... il craque et on voit la planche pourrie en dessous ! Notre rôle en tant que conseillers d'opposition est de représenter une partie non négligeable des habitants ! (pour ne pas dire la majeure partie). Nous faisons entendre les voix qui s'élèvent contre une majorité qui part en lambeaux. Il suffit de voir comment sont traités les personnels et les habitants qui ne sont pas du même bord politique que notre édile ! Vous pouvez aller voir le site de la ville ce que nous avons voté lors des conseils municipaux, et les arguments avancés lorsque nous sommes contre. Vous ne pouvez vous faire une véritable idée que si vous êtes au courant de tout ! Ne soyez pas dupes, regardez toujours ce qu'il y a derrière une chose qui paraît bien. On a souvent des surprises... Comme le permis de végétaliser : un projet qui sort de nulle part, permettant aux habitants du centre ville de s'amuser à jardiner sur l'espace public (alors que bon nombre de maisons possède un jardin). Ce genre d'idée saugrenue va réduire l'espace dédié aux

piétons (trottoirs), réduire l'accessibilité aux handicapés, aux poussettes et aux personnes âgées qui marchent avec difficultés. Et quand ces «écolo-bobos» auront fini de faire «mumuse», ils délaisseront leur jouet ! Qui va s'en occuper après ? Les agents de la commune qui ont bien d'autres choses à faire ! Il vaut mieux un grand plan de plantation géré par la commune afin de se prémunir des effets du réchauffement climatique que de petites mesurette. Cet exemple n'est rien à côté des multiples motions qui nous ont été demandées de voter en 4 ans d'exercice ! Inutile d'en faire la liste maintenant, le bilan viendra assez vite ! Espérons seulement que cette rentrée des classes ne connaisse pas les désagréments de l'an dernier et que la communauté des communes donne bien les moyens nécessaires au bon fonctionnement de nos écoles. Nous avons constaté de nombreux nouveaux arrivants, soyez les bienvenus ! Cette année sera la dernière année complète du règne d'une pensée et d'une façon de faire archaïque et trompeuse ! La mobilisation pour un véritable changement de vision et de méthode s'organise, peut-être voudriez-vous y participer... Nous continuons à veiller, à poser des questions, à réagir et à nous opposer avec force et intelligence !

Groupe d'opposition «**Perspectives 20/26**» :  
Thierry Chazeau, Isabelle Coley, Josiane Duhard,  
Jean-Luc Rousseau

Vous pouvez nous suivre ou nous joindre :  
Facebook : [perspectives20/26](https://www.facebook.com/perspectives20/26)  
Courriel : [opposition20.26@gmail.com](mailto:opposition20.26@gmail.com)  
Blog : [perspectives-20-26.webnote.fr](http://perspectives-20-26.webnote.fr)

# ÉTAT CIVIL AVRIL à JUIN 2024

## Naissances

- 03 avril** : DIEU Sélia, Fille de DIEU Christophe et de RÉOUTE Marie, Sylvie
- 14 avril** : SCARFO Milo, Fils de SCARFO Romain et de FAUREAU Jessica
- 04 mai** : RICAUD GOSSE Eliana, Séverine, Mylène, Fille de GOSSE Keny, Didier, Daniel et de RICAUD Aurélie, Isabelle
- 02 mai** : BONNEAU ROBERT Clémence, Fille de BONNEAU Aurélie et de ROBERT Johanne
- 15 mai** : PECYNER Rafael, André, Oscar, Fils de PECYNER Fernando, Martin et de RIDON Caroline, Piedad, Catherine, Mercedes
- 08 juin** : EL-MAHI Layane, Fille de EL-MAHI Abdelkarim et de MAHI Chahinaz
- 23 juin** : BETHGNIES Yzaïna, Fille de BETHGNIES Brian, Anthony, Cyriaque, Michel et de QUENOT Victoria



## Mariages

- 15 juin** : DOURFER Christophe, époux de DEVINCK Joëlle, Sandrine
- 25 juin** : CAPPAERT Jean, Pierre, époux de JÉGO Irène, Mauricette, Maryvonne



## Décès

- 01 avril** : Jeannine, Angèle, Solange MIOSSEC, veuve de Jean, Fernand JAY
- 03 avril** : Solange ECLANCHER, veuve de Paul LAZINIÈRE
- 03 avril** : Claude, Firmin ROBBA, veuf de Evelyne KLEIN
- 04 avril** : Jacqueline, Paulette CHAILLAT, veuve de Roger, Daniel LABAT
- 10 avril** : Raymonde, Michelle, Octavie FARCY, veuve de Norbert, André, Martial RAULET
- 17 avril** : Benjamin, Jean-Christophe, Joseph CORFMAT
- 22 avril** : Marjorie, Alexandra MICHEL
- 22 avril** : Denis LAFON
- 24 avril** : Pascale, Chantal DOMBY, épouse de Maurice, Alexandre BEGONZIO
- 26 avril** : René, Maurice, Fidèle BOUSSEMAER, époux de Monique CHEVALARIAS
- 28 avril** : Nadia, Isabelle FOLTRAN, épouse de Dominique MATHIEU
- 05 mai** : Jeanne PEYREMOLE, veuve de Marc, Jean BLONDY
- 19 mai** : Jean-Pierre, André COCHET, divorcé de Christine, Marie, Catherine ANCEL
- 24 mai** : Jean FROMENT, époux de Arlette, Léonce, Bernadette GARRON
- 29 mai** : Elise BANIZETTE, veuve de Louis CLUZEAU
- 31 mai** : Jeanne, Bernadette COLY, divorcée de Léon CHADOURNE
- 31 mai** : Pierre GIRARD, époux de Paulette PRÉVOST
- 02 juin** : Grégory, François, Michel DAVID
- 10 juin** : Rosa CASTANER, veuve de Rafaël, Eugenio CUARTERO
- 10 juin** : Blanche LISSE, épouse de Henri, Jean LANGLAIS
- 17 juin** : Martine, Aline CHATRIX, épouse de Dominique, Michel, Aimé OLLIVIER
- 20 juin** : Geneviève, Pierrette NICOLLE, veuve de Michel, Georges, Jean ROUX
- 20 juin** : Patrick, Olivier, Bernard BUSSET, époux de Olivia, Carole, Michèle MESSIAEN
- 26 juin** : Francis, Bernard LOZEILLE, époux de Martine, Nicole TIRARD-BOIS
- 26 juin** : Gérard CUENCA, divorcé de Pierrette, Ginette LAFONT
- 30 juin** : Yvonne, Marie, Françoise BOBE, veuve de Marcel, Jean, François, Marie TAVERSON

### LE LIEN - SEPTEMBRE - N° 52 - Revue trimestrielle gratuite

Éditeur : commune de Montpon-Ménéstérol, représentée par la Maire Rozenn ROUILLER.

Directeur de publication : Rozenn ROUILLER, Mairie, Place Gambetta - 24700 Montpon-Ménéstérol.

Imprimeur : S.A.R.L. IMPRIMERIE FONMARTY - MONTPON - 5, rue Wilson - 24700 Montpon-Ménéstérol - 05 53 80 31 07

Dépôt légal à la parution en cours (SEPTEMBRE 2024) - Imprimé sur papier Respecta 100 Silk Blanc FSC recyclé. Encre respectant l'environnement.

Ce bulletin municipal est diffusé à 3350 exemplaires.